## SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURSÉDETLA LOURE

Réception par le préfet : 13/05/2016

Publication: 13/05/2016

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



#### **REUNION DU 28 AVRIL 2016**

#### **DECISION**

Numéro 16 - 04 - 026

# Décision 2 : L'attribution du marché portant sur les travaux de réaménagement du CTA/CODIS et locaux annexes.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 23 mars 2016 s'est réuni le 28 avril 2016 à partir de 15 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

Était excusé : Claude Giraud (Vice-président).

### Exposé du rapport effectué par le Président :

Le CTA ainsi que le CODIS ont été installés dans leurs locaux actuels en 2001. Des travaux de rénovation seraient maintenant nécessaires (aux niveaux de l'acoustique, de la climatisation et du chauffage notamment). Ils pourraient s'accompagner de travaux permettant de rendre plus fonctionnels la salle opérationnelle et moderniser les outils de gestion opérationnels (mur d'images, etc).

Les locaux annexes avec notamment la création d'une nouvelle salle de sport et d'un accès direct sur le service de la formation sont également intégrés au projet.

A ce titre, une autorisation de programme, couvrant la période 2015 − 2016, pour un montant de 480 000 € a été voté par le Conseil d'administration en octobre 2015 pour les travaux de réaménagement du CTA/CODIS.

Ce marché a été lancé selon la procédure adaptée, et est composé de 9 lots :

- Lot n° 1 : Démolition gros œuvre
- Lot n° 2 : Charpente métallique Serrurerie Étanchéité
- Lot n° 3 : Menuiseries extérieures aluminium
- Lot n° 4 : Menuiserie intérieure
- Lot n° 5 : Plâtrerie Peinture Plafonds
- Lot n° 6: Carrelage Faïences
- Lot n° 7: Sols minces
- Lot n° 8 : Electricité Courants forts Courants faibles
- Lot n° 9 : Plomberie Sanitaires Chauffage Ventilation Rafraichissement

Conformément au règlement de consultation, le marché est attribué au regard des critères suivants :

#### Pour les lots 1 à 7:

- Prix:

60 %

- Valeur technique:

40 %

#### Pour les lots 8 et 9 :

- Prix:

40 %

- Valeur technique:

60 %

## Vu le rapport présenté par le Président, le Bureau prend la décision suivante :

#### Article 1:

Conformément à l'avis rendu par la commission des marchés réunie le 28 avril 2016, le Bureau du Conseil d'administration décide d'attribuer du marché portant sur les travaux de réaménagement du CTA/CODIS et locaux annexes comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160428-16-04-026-DE

#### Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2016

Publication: 13/05/2016

Décision du Bureau du Conseil d'administration – 28 avril 2016

2



Lot	Intitulé	Accu <del>Sel testifi</del> é exécutoire
1 _	Démolition - gros œuvre	Réception par le préfet : 13/05/2016  BATISSE UR blication : 13/05/2016  ZI du bas de la Côte Chemin du Val 42700 Firminy
2	Charpente métallique - Serrurerie - Etanchéité	ACTM 2 rue Michel Ronder 42700 Firminy
3	Menuiseries extérieures aluminium	MICHOLET METALLERIE 7 ZA des Flaches 42330 Saint Galmier
4	Menuiserie intérieure	GACHET MENUISERIE ZA Le Tissot 42530 Saint Genest Lerpt
5	Plâtrerie - Peinture - Plafonds	ISOPLAC 17 rue Ferdinand Gambon 42000 Saint Etienne
6	Carrelage - Faïences	MCF CARRELAGE Centre d'activité de Purcell Allée Henry Purcell 42000 Saint-Etienne
7	Sols minces	ASPIRCIR SODASEM 8 rue des Trois Glorieuses ZA La Terrasse 42000 Saint-Etienne
8	Electricité - Courants forts - Courants faibles	SANTERNE ENERGIES 231 Allée de l'industrie BP 70412 42354 La Talaudière
9	Plomberie - Sanitaires - Chauffage - Ventilation - Rafraichissement	ORIOL 79, rue de la Tour 42 016 Saint-Etienne cédex 1

Article 2 : Le Président est autorisé à signé toutes les pièces du marché.

## Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire

Bernard PHILIBERT